

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

Le 30 mai 2018, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont signé un [protocole d'accord](#) pour renforcer leur action commune visant à lutter contre les menaces sanitaires découlant des interactions entre humains, animaux et environnement, et notamment concentrer leurs efforts sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Ce protocole d'accord appuie la [note conceptuelle tripartite d'avril 2010](#) décrivant la stratégie de collaboration entre les trois organisations, ainsi que le [document stratégique d'octobre 2017](#).

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► PARTENAIRES

Protocole d'accord signé par la FAO, l'OIE et l'OMS

pour renforcer leur partenariat de longue durée



De gauche à droite : Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, Dre Monique Éloit, Directrice générale de l'OIE et M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO après la signature du protocole d'accord. © OIE/C.Bertrand-Ferrandis

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int